#### **DELIBERATION**

# CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 21 juin 2023

Convocation du Conseil Municipal adressée par mail, à chacun des Conseillers Municipaux pour la session ordinaire qui se tiendra le 28 juin 2023 à 20h30 à Mairie.

Le Maire, Jean-Yves BILHEU

## **REUNION DU 28 JUIN 2023**

Le 28 juin 2023 à 20H30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M.BILHEU Jean-Yves, Maire de La Chapelle-Saint-Laurent.

<u>PRESENTS</u>: BILHEU Jean-Yves, PAULET Jean-François, GAUVRIT Marie, CHATELLIER Jean-Paul, ARNAUD Bernard, MORIN Bernadette, CROISE Lucie, FRADIN Sylvie, PICARD Céline, BODIN Dominique, GUILLAUME Virginie, BAUDU Maxime. GATARD Jean-Guy, CHAUDIER Marc, COIFFET Lydia

<u>Absents</u>: Pascal MAROLLEAU qui a donné procuration à Jean-Yves BILHEU, Virginie GIL qui a donné procuration à Marie GAUVRIT, Claire RENAULT qui a donné procuration à Marc CHAUDIER, Mr ROUSSEAU Jean-Pierre

<u>Secrétaire de séance</u> : Jean-François PAULET est nommé secrétaire de Séance

\_\_\_\_

#### **CANTINE**

### - RÉSERVE CITOYENNE

Suite à la demande des parents de l'APE de l'Ecole Publique, le conseil municipal accepte d'avoir recours à la réserve citoyenne de l'Education Nationale. Cela permettrait d'avoir un regard extérieur autour de la pause méridienne. Cette demande sera faite lorsque les enfants seront tous revenus à la cantine après les travaux.

### - INFORMATIONS

- o Monsieur le Maire informe que le responsable de la cantine qui avait été recruté après le départ de Mme Szabo a démissionné.
- Véronique Gonnord et Noémie Collon gèrent la cantine côté Ecole Privée et Séverine Lapouille côté Ecole Publique.
- o Mme Aurore Lardy remplacera Mme Eve-Marie Talon en tant qu'ATSEM suite à la mise en disponibilité pour convenances personnelles pour un an de Mme Talon.

### - TRAVAUX

Mr Jean-Paul Chatellier fait le point sur l'avancée des travaux de la cantine.

### - TARIFS 2023/2024

Monsieur le Maire propose une augmentation de 4.3% des tarifs de cantine pour la rentrée scolaire 2023/2024. Le conseil municipal accepte et fixe les tarifs suivants à partir du 1er septembre 2023

	TARIFS 2023/2024
Enfants commune	3.65 €
Enfants hors commune	3.89 €
Occasionnels commune	5.58 €
Occasionnels hors commune	5.83 €
Adultes	5.88 €

### **SUBVENTIONS**

# - Foulées Chapelaises

Le Conseil municipal vote une somme de 400 € de subvention pour les foulées chapelaises

## - Avenir Gymnique Chapelais

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande de matériel proposé par la Fédération Française de Gymnastique. La prise en charge de la FFG est de 80% sur le coût du matériel. Le coût d'un kit multi-gym s'élèverait à 17.600 € subventionné à 80% soit une charge pour la commune de 3.520 €. Après discussion, le conseil municipal propose de rencontrer les membres de l'Avenir Gymnique pour discuter d'une éventuelle participation à l'achat du matériel.

## PERSONNEL COMMUNAL - Avancement de grade pour l'année 2023

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 4 agents peuvent prétendre à un avancement de grade sur l'année 2023.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des différents postes à créer :

- 2 postes d'Adjoints technique principal de 1ère classe
- 1 poste d'agent de maîtrise principal
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe

Le conseil municipal donne un avis favorable aux créations de postes à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 et mandate le maire à faire les créations de vacance d'emploi auprès du Centre de Gestion.

### **CABINET MEDICAL**

Une rencontre avec les médecins aura lieu le mardi 11 juillet pour le projet d'acquisition du cabinet.

### VILLAGE COMMERCIAL - Décision modification - Compte 165 - Caution

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de Virement de Crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2023

### **CREDITS A OUVRIR**

Imputation	Nature	Montant
Chapitre 16 / Compte 165 / Prog OPFI	Dépôts et cautionnements reçus	400,00€

## **CREDITS A REDUIRE**

Imputation	Nature	Montant
Chapitre 21 / compte 2132 / Prog OPNI	Immeubles de rapport	400,00 €

### MAISON ASSISTANTES MATERNELLES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de sa rencontre avec Marie Gauvrit et avec deux personnes pour un projet de création d'une Maison d'assistantes maternelles sur la commune. Ces dernières demandent un local pour exercer. Monsieur le Maire propose au conseil municipal la possibilité d'utiliser l'ancien bâtiment Godrie à côté de l'Agence La Forêt.

Le conseil municipal donne son accord et mandate le maire à contacter Mr Steve rousseau, Acoba pour faire un estimatif des travaux.

## **PROJET PARC EOLIEN PUGNY - AVIS**

Monsieur le Maire présente le projet de parc Eolien à Pugny. 3 Eoliennes seraient installées. Après discussion, Monsieur le Maire propose de voter pour ou contre le parc Eolien sur la commune de Pugny. Après vote à 14 pour, 3 contre et un blanc, le conseil municipal donne un avis favorable au projet.

### **BOITE A LIVRES**

La boîte à livres sera installée près de la statue St Laurent.

Prochaine réunion de conseil municipal : le 30 août 2023